



DEMANDE D' HOMOLOGATION DE TOURNOI

DATE DU TOURNOI	CATEGORIE (National ou International)
-----	-----

LE CLUB ORGANISATEUR

<u>INTITULE</u>	<u>CORRESPONDANT</u>
-----	Nom – Prénom : -----
NUMERO	Adresse : -----
-----	-----
	Code Postal et Ville : -----
	Tél. F. ----- / P : -----
<u>DATE DE LA DEMANDE</u>	<u>SIGNATURE DE L'ORGANISATEUR</u>

LE COMITE DEPARTEMENTAL

<u>RESPONSABLE</u>	<u>ACCORD DU DEPARTEMENT</u>
Nom – Prénom : -----	-----
Signature et Cachet du <u>DEPARTEMENT</u>	<u>TRANSMIS à la LIGUE le :</u>

LA LIGUE

<u>RESPONSABLE</u>	<u>ACCORD DE LA LIGUE</u>
Nom – Prénom : -----	-----
Signature et Cachet de la <u>LIGUE</u>	<u>TRANSMIS à la F.F.T.T. le :</u>

PRECISIONS

Un règlement de tournoi doit être à la fois simple et complet afin d'éviter les interprétations et les réclamations.

Il doit également être concis pour être lu et compris de tous les participants.

Les éléments essentiels qu'il doit comporter sont les suivants :

- Catégorie du tournoi, (International, National, Interrégional, etc.....)
- Date et Lieu précis de la compétition (un plan simplifié est souvent le bienvenu),
- Les différents tableaux proposés,
- L'indication des joueurs autorisés à participer aux différents tableaux,
- Nom et Grade du juge-arbitre désigné (JAN obligatoire),
- Montant des engagements,
- Date de clôture des engagements
- Coordonnées du responsable de l'organisation,
- Date et Heure et Lieu du tirage au sort public,
- Numéro d'Homologation,
- Mode d'attribution d'un challenge ou d'une coupe (si le cas est prévu),
- Participation éventuelle des féminines aux tableaux messieurs.

DEFINITIONS

TOURNOI INTERNATIONAL : Epreuve ouverte aux joueurs et joueuses licenciés à la F.F.T.T. et aux licenciés des Fédérations Etrangères affiliées à l'I.T.T.F.

TOURNOI NATIONAL : Epreuve ouverte aux joueurs et joueuses licenciés à la F.F.T.T.

TOURNOI INTERREGIONAL : Epreuve ouverte aux joueurs et joueuses licenciés des associations de la Ligue du club organisateur et des Ligues limitrophes.

TOURNOI REGIONAL : Epreuve ouverte aux joueurs et joueuses licenciés des associations de la Ligue du club organisateur.

TOURNOI DEPARTEMENTAL : Epreuve ouverte aux joueurs et joueuses licenciés des associations du Département du club organisateur.